

Conditions générales et règlement

Tarifs de location du «Caveau des Langins» (non assujetti à la TVA)

- Du lundi au mercredi sauf les jours fériés vaudois: **280.-**
- Du jeudi au dimanche ainsi que les jours fériés vaudois: **420.-**

Dans le cadre de votre location, vous avez la possibilité de demander une dégustation des vins du Domaine. Pour prendre connaissance des tarifs et disponibilités, merci de prendre contact avec nous.

Si votre location concerne un repas ou un apéritif, le choix du traiteur est libre mais nous vous recommandons nos traiteurs partenaires qui offrent une prestation de qualité.

Accès et parking

Une place privée (N°69) est mise à disposition devant le caveau pour le responsable ou le traiteur. Des places de parc d'une durée de 1h sont disponibles aux entrées du village. Si la manifestation attire entre 14 et 29 véhicules, le responsable de la location doit en avvertir la Police (sans frais) au moyen du formulaire «Demande d'autorisation pour manifestation» disponible en suivant ce lien: www.apol.ch/N1264/Manifestations La même demande est à faire par le responsable dès 30 voitures (avec des frais à sa charge). Si la venue se fait en car, les gens peuvent sortir aux entrées du village et la place de parc pour cars se trouve à la gare de Cully.

Les vins

Les vins consommés au «Caveau des Langins» sont exclusivement ceux du Domaine Duboux (Vins pétillants aussi) et sont facturés au prix cave (sans majoration). Vous pouvez obtenir la liste des vins, des prix ainsi que leur disponibilité en nous contactant par téléphone ou par e-mail. Toute consommation d'un autre vin que ceux du Domaine doit être discutée au préalable et fera l'objet d'un droit de bouchon de 15.- /bouteille. Le responsable de la location se porte garant de tout incident lié à une consommation d'alcool, par des mineurs ou non, durant la manifestation.

Les cafés

En nous faisant la demande, vous pouvez avoir accès à la machine à café monnayant de 2.-/café, sucre et crème compris.

Horaires et nuisances sonores

L'heure d'accès au caveau est convenue entre le propriétaire et le responsable de la location. La manifestation prend fin à 24h00. Un dépassement est toléré pour les rangements à conditions de respecter la tranquillité du voisinage.

Toute diffusion sonore est à discuter avec le propriétaire des lieux. La musique d'ambiance peut être tolérée dès 11h00. Cependant, elle devra être stoppée à partir de 19h00 à l'extérieur. Dès lors, les portes et les fenêtres resteront fermées si une diffusion à l'intérieur est prévue. La musique devra être stoppée dès 22h.

Attention également de respecter les voisins si le jardin est utilisé après 22h00.

Le responsable de la location se verra facturer tous les frais liés au non-respect de ces horaires impliquant une intervention de la Police.

Mise en ordre et déchets

Lors de votre arrivée, vous trouverez 3 sacs poubelle 35L consignés. Ils vous seront facturés 2.-/pièce s'ils sont utilisés. Vous êtes responsable d'évacuer vos déchets, à l'exception des bouteilles de vins vides. Un point de tri des déchets se trouve au rond point de l'entrée du village de Riex.

Le Caveau vous a été remis propre. Merci d'utiliser le matériel de nettoyage nécessaire fourni par le caveau afin de nous le rendre dans les mêmes conditions que vous l'avez trouvé (serpillière si nécessaire). Si un passage par nos soins est nécessaire, nous nous permettrons de vous facturer le montant de 50.-/h de nettoyage.

Détérioration

Tout dégât constaté ou matériel emporté après la location vous sera facturé. Une assurance à responsabilité civile est vivement conseillée.

Sécurité

Nous attirons l'attention sur le fait que les vignes situées en-dessous du jardin sont séparées par un muret. Merci de rendre attentif les personnes présentes du danger de chute et de surveiller particulièrement les enfants.

Annulation de location

En cas d'annulation 21 jours ou plus avant la date de location, la moitié du tarif de location est dû. A moins de 21 jours, la totalité du tarif de locations est dû.

Remise des clefs

Une fois la manifestation terminée, les clefs seront à déposer dans la boîte aux lettres sur laquelle est indiqué «Clefs Caveau», à l'adresse: Route de la Corniche 7 (il suffit de traverser la route principale, en face de la place de parc 69).

Contrat de location

À remplir, signer et renvoyer à Chantal Duboux

Informations liées au responsable de la location

Nom: Prénom: Entreprise:

Adresse:

Code Postal / Localité: /

Téléphone: e-mail:

Informations liées à la location

Date: Arrivée: h..... / Départ: h.....
(Mise en place et rangement compris)

Nombre de personnes (indicatif): Nombre de véhicules (estimatif):

En signant ce document, je certifie avoir pris connaissance du règlement du Caveau (Recto-Verso) et en accepte toutes ses conditions.

Lieu

Date

Signature

.....

À retourner par courrier ou e-mail à Chantal Duboux
Route de la Corniche 7 - 1097 Rlex - caveau@domaine-duboux.ch